

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023 A 20H

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Martres-Tolosane s'est réuni, salle Azéma, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Loïc GOJARD, Maire.

Étaient présents : Vidian ANGLADE, Bernard ARGAIN, Céline FOURCADE, Noémie FOURCADE, Eric GARCIA, Francine GARONE, Loïc GOJARD, Micheline LEMARCHAND, Gilles MARCHE, Vidian SABOULARD, Hugo SLADDEN, Gilbert TARRAUBE, Pascal THEVENOT.

Étaient représentés :

Mady DARNAUD par Micheline LEMARCHAND

Carole DELGA par Loïc GOJARD

Christiane FUCHO par Pascal THEVENOT

Marie-Claude MALLET par Francine GARONE

Étaient absentes :

Sylvie ALTHER

Elisabeth MAYLIE

Noémie FOURCADE a été désignée secrétaire de séance

2023060	06/09/23	FINANCES	convention avec la commune de Palaminy pour la fabrication des repas par la restauration scolaire
2023061	06/09/23	FINANCES	conventions avec les communes voisines pour l'aide aux repas des élèves non-résidents à Martres-Tolosane
2023062	06/09/23	FINANCES	transfert des charges de fonctionnement des écoles publiques pour l'année scolaire 2021/2022
2023063	06/09/23	FINANCES	demande de subvention auprès du CD31 pour le poste de psychologue scolaire
2023064	06/09/23	FINANCES	demande de subvention auprès du CD31 et de la Région pour l'édition 2023 du Salon des Arts et du Feu
2023065	06/09/23	FINANCES	cession d'immobilisations corporelles
2023066	06/09/23	FINANCES	demande de subventions auprès du CD31 pour l'acquisition d'un fourgon équipé pour les services techniques
2023067	06/09/23	FINANCES	délibération complémentaire concernant la délibération du 11/04/2023 : cession de parcelles de terrains à Lafarge n° 2023031D
2023068	06/09/23	URBANISME	modification simplifiée du Plu n°5 : définition des modalités de mise à disposition du public